



SERVICES CULTURE ÉDITIONS
RESSOURCES POUR
L'ÉDUCATION NATIONALE

**Ce document a été numérisé par le CRDP de Montpellier pour la
Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel**

Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation.

CORRIGE

Ces éléments de correction n'ont qu'une valeur indicative. Ils ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité des autorités académiques, chaque jury est souverain.

Brevet d'études professionnelles « Rénové »

Histoire – Géographie - Éducation civique

Recommandations pour la correction et l'évaluation

Le BO n°31 du 27 août 2009 stipule que l'épreuve consiste en un questionnaire à réponse courte (cinq à dix lignes). Quand la question est fractionnée (1a, 1b, 1c ou 4a, 4b, 4c...), cela n'augmente pas la longueur globale de la réponse attendue.

Chaque question est globalement notée sur 4 points et le sujet n'indique pas de répartition des points par sous questions. Une très bonne réponse à une sous question ou la présence d'éléments de valorisation identifiés dans les recommandations doivent compenser des manques constatés par ailleurs.

Dans les questions portant sur les connaissances, il ne s'agit pas de soustraire des points par rapport à une production idéale mais bien de valider tout acquis des candidats. Les connaissances présentes dans le corrigé constituent de simples repères pour faciliter la correction. L'attente d'une réponse tendant à l'exhaustivité est hors de propos. Il convient de valoriser la présence de connaissances précises, l'emploi d'un vocabulaire spécifique et la bonne compréhension d'une situation et de ses enjeux.

De façon générale, le barème de correction n'est pas régressif. Il est cumulatif. L'ensemble de l'échelle de notation doit être utilisé. Une très bonne copie atteindra la note maximale de 20/20 et une mauvaise copie sera sanctionnée par une note très basse.

Questions	Attentes possibles	Éléments de valorisation possible
1	<p>Tout le factuel évoqué ci-dessous, toutes les dates citées n'ont qu'un but : faciliter le travail du correcteur. Ces connaissances ne sont pas exigées du candidat. Elles constituent des éléments de valorisation.</p> <p>On ne sanctionnera pas un candidat qui ne marque pas de différence entre la relève et le STO.</p> <p>1a. L'affiche A est publiée par le gouvernement de Vichy en 1942. L'affiche B est publiée par des Gaullistes, par un mouvement de résistance d'obédience gaulliste en 1943.</p> <p>1b. L'envoi de travailleurs français en Allemagne est présenté de façon très positive sur l'affiche publiée par le gouvernement de Vichy. Le travailleur est beau, fier, puissant (vu en contre-plongée), déterminé. Les éléments textuels évoquent les bienfaits d'un tel travail expatrié pour les prisonniers qui vont rentrer (la relève, juin 1942), pour la famille (qui va recevoir une partie de la paye de l'expatrié), pour la France qui a « tout à gagner » d'une collaboration loyale avec l'Allemagne. L'affiche se clôt d'ailleurs sur une injonction : « Fais comme moi ! »</p> <p>Pour les gaullistes (présence de la croix de Lorraine), le fait de partir travailler dans les usines allemandes au titre du STO, institué en février 1943, est assimilé à une trahison. Et ceux qui le feront seront radicalement punis : la potence quienserme l'affiche sur 3 côtés, les mots</p>	<p>Toute analyse pertinente des affiches (visage tourné vers l'avenir, déséquilibre dynamique des textes en 1942, repérage de la croix de Lorraine en 1943).</p> <p>Toute remarque sur les différents contextes de fabrication (un appareil d'état et des presses clandestines)</p> <p>Toute explicitation circonstanciée de la différence des points de vue présentés dans les affiches.</p>

B.E.P. : TOUTES SPÉCIALITÉS « rénovées »	Code : 13 - 2108	Session 2013	CORRIGÉ
Épreuve : HISTOIRE – GÉOGRAPHIE – ÉDUCATION CIVIQUE	Durée : 1h30	Coefficient : 3	Page 1/4

	<p>« traîtres » et « châtiés » ne laissent aucune illusion. Ils seront même poursuivis dans quelque lieu qu'ils se cachent et quel que soit le temps mis à les retrouver.</p> <p>1c. Après avoir reçu les pleins pouvoirs le 10 juillet 1940, le maréchal Pétain engage la France dans la collaboration après l'entrevue de Montoire (octobre 1940). Il espère obtenir des Allemands des allègements des charges d'occupation. La collaboration prend aussi une tournure raciste avec l'adoption de mesures antisémites (statut des juifs octobre 1940 et mars 1941, port de l'étoile mai 1942, rafle du Vel. D'Hiv. en juillet 1942).</p> <p>Le 18 juin 1940, le général de Gaulle a lancé de Londres son appel à la Résistance. Longtemps minoritaire sur le sol français, la Résistance intérieure se structure peu à peu sous l'impulsion de de Gaulle et de son envoyé, Jean Moulin. Ce dernier arrive à mettre sur pied en mai 1943 un Conseil National de la Résistance.</p> <p>Deux hommes incarnent donc deux attitudes opposées face à la défaite et à l'occupation allemande : le maréchal Pétain et le général de Gaulle.</p>	
2	<p>La bonne compréhension d'une situation ne se mesure pas uniquement à la présence sur la copie d'un exposé factuel tendant à l'exhaustivité. On valorisera toute intelligence des enjeux d'une situation.</p> <p>Première situation : 1892, la grève de Carmaux et Jean Jaurès.</p> <p>Jean Baptiste Calvignac, ajusteur à la mine et secrétaire général du syndicat, a été renvoyé au mois d'août 1892 pour cause d'absentéisme. En fait il s'absentait de son travail à la compagnie pour remplir son mandat électif : il venait en effet d'être élu maire de Carmaux, au mois de mai précédent. Son renvoi provoque une grève de solidarité. Jaurès soutient les mineurs à la fois parce qu'il est sensible aux conditions de travail des mineurs, conditions qu'il dénonce dans ses articles de presse (<i>La Dépêche</i>) et parce qu'il juge inique ce renvoi qui empêche tout homme du peuple de remplir une fonction élective. Il apporte son soutien aux grévistes parce qu'il tient à faire respecter le bulletin de vote et qu'il veut donner un élan nouveau à la démocratie. C'est au cours de cette grève que Jaurès choisit définitivement le socialisme.</p> <p>Deuxième situation : 1936 : les occupations d'usine.</p> <p>Les premières grèves interviennent le 11 mai et une première extension se produit à partir du 2 juin, le pic ayant lieu le 11 juin (1,8 million de grévistes). Ce sont des grèves de soutien au Front populaire de Léon Blum qui a remporté les élections le 3 mai mais n'entre en fonction que le 4 juin. Ce sont des grèves festives avec occupations des lieux de travail. La forte mobilisation contribue au succès des accords de Matignon et au vote de lois sociales qui s'inscrivent dans la mémoire collective : hausse des salaires de 7 % à 15 %, liberté syndicale, création de délégués du personnel, semaine de 40 heures, premiers congés payés (deux semaines). Les mesures sur les représentants salariés comme sur</p>	<p>Tout apport pertinent et circonstancié de connaissances.</p>

	<p>l'encadrement des contrats de travail par branches professionnelles changent les rapports dans les entreprises. La réduction du temps de travail et l'accès aux congés payés modifient en profondeur la vie quotidienne des travailleurs salariés qui accèdent au temps libre et aux loisirs.</p> <p>Troisième situation : Être ouvrier à ... On valide toute réponse qui répond au cahier des charges. charges.</p>	
3	<p>3a. Il faut proscrire tout pointillisme et tout souci d'exhaustivité dans le relevé demandé d'implantations. On acceptera évidemment que le candidat ne cite que les pays dont le nom est explicitement porté sur la carte. L'essentiel, c'est que l'élève entrevoie des logiques chrono-spatiales d'expansion.</p> <p>1955 – 1969 : États-Unis et Canada. 1970 – 1979 : Brésil, Suède, Allemagne, Royaume Uni, Pays Bas, France, Belgique, Suisse, Japon, Hong Kong et Australie. 1990 – 1999 : Chili, Russie, Chine, Inde, Arabie Saoudite, Égypte, Maroc, Afrique du Sud.</p> <p>Après une première période où McDonald's demeure sur le continent nord- américain, l'entreprise connaît une première extension dans sa proximité géographique avec l'Amérique du Sud et notamment le Brésil, mais aussi dans les pays riches du Nord : en Europe occidentale, au Japon et en Australie.</p> <p>L'avant-dernière extension est plus diversifiée avec la poursuite des implantations en Amérique du Sud, mais aussi dans l'ancien monde communiste (Russie, pays de l'est européen), dans les pays du Magrheb (Arabie Saoudite) et des percées en Afrique : Maroc, Égypte, Afrique du Sud.</p> <p>3b. Les raisons d'un succès. On acceptera deux types de réponses, celles qui comprennent bien la construction du texte et s'en tiennent aux grandes idées : « stratégie de régionalisation et effort d'adaptation aux spécificités culturelles », adaptation des menus « aux goûts locaux » et « politique de prix » lié au pouvoir d'achat des populations indigènes. Mais on acceptera aussi les réponses qui ne citent que des exemples ponctuels, comme le clown Ronald saluant du way thaïlandais les clients se rendant chez McDonald's, le Maharadjah Mac en Inde....</p> <p>3c. On valide toute réponse qui répond au cahier des charges.</p>	<p>Tout apport pertinent et circonstancié de connaissances nourrissant les réponses 3b et 3c.</p>
4	<p>Le candidat demeure libre de choisir une affirmation en réfutant celle(s) qui lui paraisse(nt) erronées, du moment qu'il soit explicite dans sa réfutation. Le libellé de la question nécessite cependant impérativement que le candidat développe des exemples illustrant l'affirmation validée.</p> <p>Première situation : Le cinéma en Asie. Affirmation B. La proposition A tombe parce que sur une année (en</p>	<p>La pertinence et la précision des exemples illustrant l'affirmation retenue.</p>

B.E.P. : TOUTES SPÉCIALITÉS « rénovées »	Code : 13 - 2108	Session 2013	CORRIGÉ
Épreuve : HISTOIRE – GÉOGRAPHIE – ÉDUCATION CIVIQUE	Durée : 1h30	Coefficient : 3	Page 3/4

	<p>2011 par exemple) les États-Unis produisent 500 longs métrages et l'Asie plus de 2100 (plus de 1 100 pour la seule Inde).</p> <p>La proposition C devient caduque parce qu'elle pose l'absence, à la fois, de toute influence réciproque et de toute pratique de remake. Tous les manuels regorgent d'exemples sur l'inspiration asiatique de réalisateurs américains, Quentin Tarentino notamment.</p> <p>Deuxième situation : Géographie des goûts alimentaires. Affirmation C. Dans la proposition A, la seconde phrase est inepte : les cuisines « locales » n'ont pas tendance à se ressembler. Même chose dans la proposition B. Le texte sur les raisons du succès de Mac Donald, dans ce même sujet, prouve le contraire.</p> <p>Troisième situation : Géographie des langues en Europe. Proposition B. Dans la proposition A, la première phrase, inepte, est démentie par les deux dernières phrases de la proposition B.</p>	
5	<p>5a. Le volet intérieur d'une carte électorale comprend deux types d'informations principales :</p> <ul style="list-style-type: none"> - celles qui permettent d'identifier l'électeur : nom et prénom, adresse, date et lieu de naissance. - celles qui lui permettent de voter : adresse du bureau de vote et numéro d'ordre de l'électeur sur la liste électorale. <p>5b. Les dates figurant sur le volet extérieur correspondent aux différents scrutins auxquels a participé l'électeur. Elles sont portées sur la carte d'électeur par le Président du bureau de vote quand l'électeur a introduit son bulletin dans l'urne.</p> <p>5c. L'électeur semble en plein accord avec le slogan figurant sur la page 1 de sa carte d'électeur : il a en effet exercé son droit de vote 10 fois en 3 ans. Il a donc dû voter à des scrutins très différents quant aux représentants désignés. Il a effectivement bien rempli son devoir civique.</p> <p>Les informations qui suivent ne sont pas du tout attendues du candidat : 22 avril et 6 mai 2007, présidentielles ; 10 et 17 juin 2007, législatives ; 9 et 16 mars 2008, municipales et cantonales conjointes ; 7 juin 2009, européennes ; 4 et 21 mars 2010, régionales.</p>	<p>Tout apport de connaissances sur l'utilisation de la carte le jour d'un scrutin.</p>